



## SCI / Creation et Gestion

-----  
Par Id131415

Bonjour,

Je suis face a une affaire un peu "complexe"

Ma maman et une tierce personne de la famille détiennent une villa en indivision ( 50/50 ).

Je vais bientôt habiter dans cette villa, ainsi, l'idée est que je rachète les 50% de la tierce personne & ma maman établisse une donation de sa part.

Ce montage est financièrement onéreux ( impôts sur les donations, droit de mutation and Co).

Est ce qu'il serait opportun de créer une SCI avec ma maman, la tierce personne et moi même ?

ma maman et la tierce personne apporte la maison à la création de la sci.

La tierce personne me cède les parts selon un credit vendeur ( la tierce personne n'est pas dans le besoin de trésorerie immédiatement ).

ce montage est il envisageable ? et quels en serait les couts ?

sinon, existe il un autre montage en sci ?

merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre objectif est d'acquérir ce bien à court/moyen terme ?

Le passage par une SCI semble parfaitement inutile, et ne permet pas de diminuer les frais, au contraire.

Si la tierce personne l'accepte, une vente à terme peut s'envisager, mais ne changera pas non plus le montant des frais de mutation.

Vous pouvez aussi proposer de louer ce bien plutôt que de l'acheter ?